## Sainte-Anastasie

## Les chèvres de Mimile

Encore lui!!! Quand on ne le voit pas, on l'entend « Mimile » mais là il faut le voir, lui et ses deux biques. Nous les avons surpris, ils traversaient la rue Notre-Dame, mais attention pas n'importe où, car ces demoiselles savent où elles mettent leurs pattes.

Passasge protégé. C'est pour nos sabots et prudence.



Emile LEYDIER, le plus jeune des Anciens



# Bulletin Municipal

n° 206

UN MOT QUI N'EST PAS DU MAIRE...

Ce jeudi 13 décembre sera pour nous la journée des Anciens du village. Elle donnera lieu à un repas amical organisé par le C.C.A.S. à la Salle Polyvalente. Mais dès aujourd'hui plutôt que de vous adresser, sans talent particulier, quelques mots ordinaires sur cette période de notre vie, j'ai pensé pouvoir laisser cette parole à un auteur -plus connu pour d'autres activités- dont l'identité peut être, vous surprendra...

« La jeunesse n'est pas une période de la vie, elle est un état d'esprit, un effet de la volonté, une qualité de l'imagination, une intensité émotive, une victoire du courage sur la timidité, du goût de l'aventure sur l'amour du confort et de la routine.

On ne devient pas vieux pour avoir vécu un certain nombre d'années, on le devient parce qu'on a déserté son idéal. Les préoccupations, les doutes, les craintes et les désespoirs sont les ennemis qui, lentement nous font pencher vers la terre et devenir poussière avant la mort. Jeune est celui qui s'étonne et s'émerveille. Il défie les évènements et trouve la joie au jeu de la vie. Il demande, comme l'enfant insatiable : Et après ?

Vous êtes aussi jeune que votre foi, aussi vieux que vos doutes, aussi jeune que votre confiance en vous-même, aussi jeune que votre espoir, aussi vieux que votre abattement.

Vous resterez jeune tant que vous serez réceptif à ce qui est beau, bon et grand, réceptif aux messages de la nature, de l'homme et de l'infini. Et si un jour, votre cœur allait être mordu par le pessimisme et être rongé par le cynisme, puisse le Seigneur avoir pitié de vous».

Général Mac Arthur (1945)

PS: Naturellement pour les non-croyants, il est possible de lire cette dernière phrase de la façon suivante ou de toute autre manière: « Et si un jour, votre cœur allait être mordu par le pessimisme et être rongé par le cynisme, puissiez-vous trouver en vous-même, en un être cher ou dans l'univers, la force de retrouver l'espoir ».

Jean-Pierre MORIN





E-mail ; s.anastasie@wanadoo.fr site : www.ste-anastasie.fr



## Informations pratiques

## SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

STE-ANASTASIE "La Boutique" place des Fer-

Ouverture: -mercredi 14h 18h -samedi 10h 12h Tél: 04 94 72 29 50 ouvert à tous . Vente

ou Dépose

## ASSOCIATION AIDE ET SERVICE A DOMICILE

Siège Social : 6 Route de Toulon 83136 Méounes les Montrieux Pour le Canton Madame Isabelle GARCIA Tél. 04.94.33.97.51 Les prochaines permanences auront lieu : les Vendredis 14 et 28 DECEMBRE 2007. en Mairie de 14 H. à 16 Heures.

#### MAIRIE

L'accueil de la Mairie est ouvert au public le lundi. mardi, jeudi et vendredi de 8 H à 12 H et le mercredi de 13 H 30 à 17 H.

#### ENTR'AIDE SOCIALE DU VAR

Mme Séverine COURMONTAGNE assurera sa permanence à la Mairie, le Jeudi 6 DECEMBRE 2007 de 11 H. à 12 H. : aide à domicile, retraités, malades, infirmes (aide-ménagère). Tél. : 04.94.92.27.08.

#### DECHETTERIE DU SIVOM DE L'ISSOLE

à FORCALQUEIRET Horaires d'ouverture Du Mardi au vendredi de 8H30 à 12H et 15H à 17H30 Le Samedi de 9H à 12H et de 15H à 18H Fermé le Dimanche et Lundi

## RAMASSAGE MENSUEL DES MONSTRES

Prochain ramassage des « monstres » : Le LUNDI 31 DECEMBRE 2007 (se faire inscrire en Mairie au préalable).

C.I.C.A.S. Retraite complémentaire des salariés

Cicas Tél. 0820 200 014 Permanence : BRIGNOLES

Cité Administrative, Rue des déportés Mercredi et le Jeudi (au rez-de-chaussée)

#### BIBLIOBUS

Prochain passage du Bibliobus : Le MARDI 11 DECEMBRE 2007 de 14 H à 15 H au Parking des Ferrages

### Numéros utiles

#### Mairie

-Accueil: 04.94.69.64.40

-Secrétariat du Maire : 04.94.69.64.42 M. Cuénot 1er Adjoint (Urbanisme) :

04.94.69.64.45

reçoit le lundi, jeudi et vendredi de 9H30 à 11H30-

Mme Laurent 2ème Adjoint (Action sociale): 04.94.69.64.47

Reçoit le lundi, mardi, jeudi et vendredi,

de 10 H à 12 H

-Service cantine: 04.94.69.64.10

Fax: 04.94.69.64.41

Adresse E-Mail: s.anastasie@wanadoo.fr

Site Internet: www.ste-anastasie.fr

### Assistante Sociale

Numéro d'appel pour prendre rendez-vous avec

l'assistante sociale : 04.98.05.17.60

### A.D.A.F.M.I.

Association d'Aide à Domicile Mission : assurer aux personnes dépendantes un soutien adapté (retraités).: 04.94.69.44.86

## Fourrière Municipale Conventionnée

« IDENTITE CANINE » à Garéoult : 04.94.04.89.33

Police Municipale

Numéro: 06.08.80.45.82

#### Pharmacies de Garde

Numéro du standard d'appel d'urgence : 08.92.46.45.45

Dépannage

E.D.F.: 0 810 333 083 Téléphone: 10 15 (\*) Eau et Assainissement: 0 810 757 757 (\*) en cas de dérangement de votre ligne vous pouvez venir en mairie où un téléphone sera mis à votre disposition pour contacter France Télécom.

## Conciliateur de justice

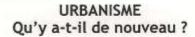
Pour le canton, une permanence est assurée en Mairie de La Roquebrussanne, tous les jeudis de 14H à 17H30 sur rendez-vous au 04.94.37.00.90

### Gendarmerie Nationale

La Brigade de Gendarmerie Nationale de La Roquebrussanne nous informe de la modification de ses numéros d'appels

Le 17 uniquement pour les urgences Le 04.98.05.22.70 pour tous les autres cas y compris les simples contacts ou demandes de renseignements.

## Chronique municipale





Les règles d'autorisations d'urbanisme ont fait récemment l'objet d'une refonte importante dans le but de :

-simplifier les procédures (par le regroupement des multiples régimes d'autorisations

existants);

- -améliorer les conditions d'instruction des dossiers de demandes ;
- -garantir les délais d'instruction ;
- -simplifier le contrôle de la conformité des travaux tout en le rendant plus efficace.

L'essentiel de la réforme est surtout constitué par le regroupement des autorisations d'urbanisme sous trois régimes :

- 1 Le régime des travaux soumis à Permis :
  - -Permis de construire (PC);
  - -Permis d'aménager (PA);
  - -Permis de démolir (PD).
- 2 Le régime des travaux soumis à une simple Déclaration préalable :
- -La procédure regroupe les travaux non soumis au permis de construire et au permis d'aménager mais qui sont cependant suffisamment importants pour ne pas être dispensés de toute formalité.
- -Ce sont des travaux tels que les constructions de moins de 20 m² de SHOB, les habitations légères, les clôtures, les piscines, les ravalements de façade, les coupes et abattages d'arbres, etc...

  Constructions nouvelles implantées hors secteur sauvegardé ou site classé:
  - Construction SHOB entre 2m2 et 20 m2;
  - Mur dont la hauteur égale ou supérieure à 2 m (hors zone protégée)
- Piscine non couverte à superficie égale ou inférieure à 100 m² ou avec couverture de moins de 1.80 m de haut;

Construction nouvelle dans secteur sauvegardé, site classé, réserve naturelle, parc national ne créant pas de SHOB ou créant une SHOB égale ou inférieure à 20 m².

Constructions existantes: travaux ou changement de destination

- Travaux de ravalement ou travaux modifiant l'aspect extérieur d'un bâtiment existant, à l'exception des travaux d'entretien ou de réparation;
- Changement de destination d'un bâtiment existant, à l'exception des travaux d'entretien ou de réparation;
- Travaux à l'intérieur des immeubles dans secteurs sauvegardés, dont le plan de sauvegarde a été mis en révision, à l'exception des travaux d'entretien et de réparation;
- Travaux sur des constructions existantes modifiant ou supprimant un élément identifié par le PLU comme présentant un intérêt patrimonial ou paysager.
- 3 Le régime des travaux qui ne sont soumis à aucune formalité :
  - Construction d'une hauteur de moins de 12 m au SHOB égale ou moins de 2 m2;
  - Piscines d'une surface égale ou moins de 12 m2;
- Mur d'une hauteur égale ou moins de 2 m, sauf clôture dans le secteur sauvegardé, site classé, PLU ou clôture soumise à déclaration par le Conseil Municipal.
- Clôture hors secteur sauvegardé, hors site classé, hors PLU ou non soumise à déclaration par le Conseil Municipal ainsi que clôtures pour activités agricoles et forestières.

Mémo : -SHOB : Surface hors œuvre brute -PLU : Plan local d'urbanisme

-SHON: Surface hors œuvre nette

Le Service Urbanisme

### POURQUOI DEBROUSSAILLER?

Débroussailler c'est mettre en sécurité :

- votre familie et vous-même
- votre maison et vos biers.
- les sauveteurs.

Débroussailler est un acte divioue responsable et obligatoire. En assurant votre auto-protection vous contribuez à l'effort collectif en faveur de la protection de votre cadre de vie : la forêt.



- de diminuer l'intensité du feu,
- de limiter sa propagation. en carantissant une rupture
- du couvert végétal - tant au niveau du sol
- que des houppiers' des arbres".





## COMMENT DEBROUSSAILLER?

Le débroussaillement et le maintien en état débroussaillé comprennent

- l'éloignement des cimes des arbres de 3 m de toute construction....
- de 3 m entre elles.
- la coupe des arbres morts
- des branches mortes
- la suppression des arbustes" sous
- les arbres.
- Folingage des arbres sur une hauteur :
   de 2,5 m pour les sujets de plus de 4m,
   sur les 2/3 de leur hauteur pour les autres,
- la coupe rase de la végétation
- herbabee,
- fignéuse basse,
- le ratissage dans la zone des 20 m. autour des constructions, installations,
- de la libère\*,
  des fauites mortes
- Pélimination des végétaux coupés.
- Sont autorisés des bouquets :
- d'arbres d'une dimension de 15 m
- d'arbustes de 3 m maximum

Les haies non séparatives sont assimilées à des bouquets d'arbres. Les haies séparatives seront maintenues à une hauteur et une largeur de 2 m Les voies d'accès doivent être dégagées de teute végétation sur une hauteur de 4 m à l'apromb de la plate-forme et sur la totalité de celle-ci, de manière à obtanir un gabant de passage de 4 m minimum.



#### QUE DEBROUSSAILLER ?

Les obligations s'appliquent :

- dans les bois, forêts, landes, maquis, garrigues,, plantations ou rebeisement.
- et dans la bande des 200 m autour de ces formations.

le debroussaillement est obligatoire :

1. aux abords des constructions, chantiers. travaux, et installations de toute nature sur une profondeur de 50 m, et sur 10 m de part et d'autre des voies privées y domant accès. Le débroussaillement doit être réalisé

de facen continue en faisant abstraction des limites de votre propriété. Il est à la charge du propriétaire des constructions....

2. sur la totalité des terrains compris dons :

- les zones urbaines (U). - les Z.A.C., les lotissements, les A.F.U.

- les camping-caravaning.
Il est à la charge du propriétaire des terrains. Si le terrain est biffi et que les fonds voisins ne sont pas soums à obligation, le propriétaire de la construction doit écalement réaliser les travain jusqu'à 50 m de son habitation icumul des 2 atticationsi.

3. sur la totalité des terrains où I a été presont par le réglement d'un Plan de Prévention des Risques d'Incendies de Forét (R.P.R.I.F.)

Attention : le maire de vatre com a le pouvoir de porter de 50 m à 100 m par arrêté municipal, l'obligation de Sa renseigner an mairie.







Diller

Detroposalitement utilizaters our fonts vols



## C.C.A.S. Repas de Noël

Vous avez reçu, il y a quelques jours, si vous avez 70 ans ou davantage, une invitation pour le repas offert traditionnellement par la Commune à ses Anciens.

Comme chaque année, ce repas a lieu dans notre Salle Polyvalente, et, cette fois, comme vous l'avez lu, le jeudi 13 décembre, à partir de 11H30.

Nous nous sommes efforcés, ensemble, de vous le rendre agréable plus que jamais. Nous avons choisi M. Franceschini pour réaliser le menu et Jean-Max, bien connu, pour l'animer. Les membres du C.C.A.S. se feront un plaisir de prévoir au mieux les petits détails agréables (décoration, petits souvenirs,

Si vous ne pouvez venir par vos propres moyens, n'hésitez pas à prévenir Viviane (tél : 04.94.69.64.10) qui prévoira pour vous un moyen de transport.

Nous vous demandons instamment, au cas où nous aurions « oublié » une personne ou un couple, de nous le signaler. A bientôt, pour ce rendez-vous consacré à la joie et à l'amitié!

> Marie LAURENT 2ème Adjoint



CONSEIL GENERAL DU VAR Service PMI

## Information

Voici la liste des assistantes maternelles agréées, accueillant des enfants à la journée, résidant sur la commune de Ste-Anastasie et exerçant à ce jour :

Mesdames BUTAUD 1, Rue des Cigales; GOULUT 168, Chemin du Jas; KLEIN 821 Chemin des Souguettes; MAHIEU 325, Chemin Candy; POLLET 286, Chemin de Bertrand Marin; SANNIER 155, Chemin des Souquettes.

Pour connaître la disponibilité des assistantes maternelles vous pouvez contacter le Service Protection Maternelle et Infantile, 1 Place du Palais de Justice à Brignoles tél. 04.94.72.69.90.

# Oh-

## LA PROVENCE VERTE A STE-ANASTASIE Des responsables d'associations et professionnels du tourisme en visite dans la Provence Verte

Mardi 13 novembre dernier, l'Office Intercommunal de Tourisme de La Provence Verte organisait une journée de découverte pour promouvoir cette belle région à ses clients et prospects. C'est ainsi que 26 organismes qui proposent des sorties en groupes (associations, villages vacances et agences de voyages) soient 43 personnes, se sont retrouvés sur le quai de la très champêtre gare de Sainte-Anastasie pour un petit déjeuner suivi d'un départ en train



touristique vers Brignoles. Le traict entre Sainte-Anastasie et Brignoles a été animé par Monsieur Coste notre félibre local toujours plein d'anecdotes

d'histoires joyeuses ou tendres, et par les très actifs membres de l'Association du train touristique qui nous ont fait une belle explication des lieux et paysages rencontrés. Ce voyage a été suivi par un déjeuner au restaurant Lou Paleisoun à Brignoles où nous avons présenté notre catalogue groupes aux invités. L'après-midi a été consacrée à la découverte de Brignoles à travers un jeu d'énigme à résoudre. Bonne humeur et convivialité étaient au rendez-vous de cette belle journée de promotion de nos atouts culturels et touristiques.



Valérie SARDA - chargée de promotion et commercialisation à l'Office Intercommunal de Tourisme de La Provence Verte Tel 04 94 59 01 31 – mail valerie.sarda@la-provence-verte.org

#### GAOU DE VIE

Depuis deux mois, nous ne vous avons que peu informés de l'évolution du Projet de village senior au « Gaou de Vie » ;

A cela, rien d'anormal, si ce ne sont les lenteurs administratives liées à un tel projet.

Nous espérons pouvoir, dans notre prochain bulletin, vous donner davantage de renseignements sur ce sujet.

## COMPTEURS D'EAU

L'hiver n'est pas terminé, loin s'en faut. Aussi n'oubliez pas de protéger « sérieusement » vos compteurs contre le gel quelquefois très fort dans notre région. Sachez qu'en cas de destruction, le remplacement de ce compteur sera à votre charge.



## RECENSEMENT DE LA POPULATION Du 17 janvier au 16 février 2008

## Le recensement respecte-t-il la vie privée de chacun ?

Le recensement respecte les procédures approuvées par la Commission Nationale l'Informatique et des Libertés (CNIL). Vos réponses confidentielles. Elles transmises à l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE), habilité exploiter les questionnaires. Les recueillies informations peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Toutes les statistiques produites sont anonymes.

Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires, et notamment les agents recenseurs, sont tenues au secret professionnel.





## PAYS DE LA PROVENCE VERTE La plate-forme Mobilité et le Covoiturage solidaire

Le Pays de la Provence Verte est étendu et reste assez peu desservi par des services de transports publics adaptés à des besoins quotidiens. Depuis 2004, en partenariat avec le Syndicat Mixte du Pays de la Provence Verte et grâce aux financements de l'Etat, de la Région et du Département, l'Association Garrigues (association loi 1901 créée en 2003 ayant pour objet la promotion et le développement des initiatives d'économie solidaire en milieu rural) travaille à la mise en œuvre d'un dispositif d'aide à la mobilité, opérationnel aujourd'hui. Il se matérialise entre autre par l'ouverture d'une « Plate-forme Mobilité » interactive et la mise en place d'un réseau de covoiturage solidaire.

La « Plate-forme Mobilité » portée par l'association Garrigues est accessible depuis le site Internet du Pays de la Provence Verte, icône « Se déplacer ». Elle recense les offres de covoiturage et de transports publics du territoire de la Provence Verte et propose de s'inscrire en ligne en tant que covoitureurs.

Pour promouvoir la Plate-forme Mobilité et le covoiturage solidaire, le Syndicat Mixte a édité des affiches et des cartes postales.

Pour plus d'informations : Association Garrigues 
– 04 94 59 96 63 Site Internet : 
http://www.paysprovenceverte.fr

## TRAVAUX REALISES SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL DURANT LE MOIS ECOULE

- Mairie : Aménagement d'un local en bureau d'Adjoints ;



## - Ancienne cave coopérative :

Poursuite des travaux concernant l'installation des futurs locaux techniques municipaux.;

- Ecoles : Travaux de routine dans les écoles.
- Voirie: Aménagement d'un meilleur accès (Parking des Ferrages);
- Divers : Préparation de diverses manifestations (St-Hubert, foire artisanale, salon d'automne) ; Installations sportives...



Jean-Pierre MORIN, Maire, et le Conseil Municipal de Sainte-Anastasie,

ont l'honneur de vous inviter

à la Célébration

de la Journée Nationale d'Hommage aux « Morts pour la France » au cours de la Guerre d'Algérie et des Combats du Maroc et de la Tunisie

qui se déroulera le mercredi *5 décembre* 2007 *à 11 heures Rassemblement au Cimetière* 



## La vie associative



ASSEMBLEE GENERALE DU 10 NOVEMBRE 2007

PRESENTS: CODONNEL Isabelle - SABATIER Thérèse - JACOLOT-BENESTAN René -PETITIGAND Raymond - SABATIER Bernard -SABATIER Roger - BAUDELET Stéphane. Représentant Mairie: JURAVER Aristide. Assistait également à la réunion: TURCHI Jacques (Bar des Amis)

Le Doyen de l'Assemblée, Monsieur JACOLOT-BENESTAN René, déclare la séance ouverte à 18 H 15 COMPTE-RENDU MORAL;

Du 1er mai au 30 septembre 2007, organisation de 39 concours.

- 5 MELEES 13 MIXTES (2H 1F) 10. 2x2
   choisis 4. 3x3 choisis 1 Tête à Tête PETANQUE 1 Tête à Tête J.P 3. 2x2 JP 1. 3x3 JP.
   Une semaine bouliste pour la fête de la St Just,
   Un concours enfants (-12 ans et -14 ans)
- 1828 joueurs et joueuses ont participé aux différents concours (627 lors de la semaine bouliste Nombre de licenciés :
- 4 enfants 1 femme 10 hommes

Nombre d'adhérents : 31

BILAN FINANCIER :

RECETTES DEPENSES SOLDE 8.953,26  $\in$  8.933,46  $\in$  19.80  $\in$  REPORT SOLDE 2006 : 3.503,29  $\in$ 

SOLDE 2006 : 3.503,29 € SOLDE 2007 : 3.523,09 €

Le cahier des comptes et les pièces justificatives sont tenus à la disposition des présents. Les comptes et les pièces justificatives ont été vérifiés par M.

ALLAVENA Christophe, vérificateur aux comptes. QUITUS est donné pour la gestion 2007.

DEMISSIONS:

-PETITGAND Raymond

 -SABATIER Roger, fin de mandat. Ne se représente pas.

Il est fait appel à candidatures pour la constitution du nouveau bureau : M. SABATIER Bernard est disposé à assurer la continuité de l'Association sous réserve de former une nouvelle équipe dirigeante. Une assemblée générale extraordinaire est prévue pour le samedi 8 décembre 2007. La séance est levée à 19 H 10.

## **CLUB DES CIGALES**



Ce mois de novembre a été très actif pour les Cigales, le 11 c'était le «Pays du

Sourire» à l'Opéra de Toulon, les 17 et 18, participation au «Grand Salon d'Automne» à la Salle Polyvalente, par la tenue d'un stand où étaient présentés les travaux des ateliers manuels ; le 25 un goûter dansant à la salle polyvalente réunissant les amateurs de danse de salon.



#### Bientôt les fêtes!

Peut-être trouverez-vous dans la hotte du père Noël un caméscope ou un appareil photo numérique. L'atelier Photo – Vidéo du club des Cigales vous permettra de tirer le meilleur profit de ces nouvelles technologies.

Renseignements auprès de Jo PEYRRACHON 06 08 54 92 51.

Avec les Cigales, le temps passe très vite car nous voici déjà en 2008 et je vous annonce pour le dimanche 2 mars 2008 un voyage à Menton, pour la fête des Citrons au prix de 44 € comprenant, le transport, la visite des jardins Biovès et le corso en tribune. Si vous êtes intéressés réservez dès maintenant au 04 94 72 21 98 ou à la permanence au local le jeudi après-midi, car les places sont limitées. Date limite d'inscription avec paiement du voyage avant le 12 janvier 2008.

RM.BRETON

## CLUB DANSE TASIE



Petite chronique Pas à Pas

L'accueil au club de danse s'est fait le 12 septembre avec la présidente, la pétillante Yolande, son mari Bernard et une partie des danseurs confirmés du club.

Une fois les présentations faites, la glace fut rapidement rompue et nous voilà, nous les « p'tits nouveaux », néophytes jusqu'aux talons en matière de tango et autre cha-cha-cha, en train de tournoyer autour de la piste de danse, entraînés par les bras audacieux des plus anciens, guidés par leurs pas et leurs rires!

Ici, pas de conflit de génération !, de toutes façons, nous avons tous le même âge : celui du cœur et de l'amour de la danse !

Au bout d'un mois, des amitiés se sont créées, même les plus timides se sont métamorphosés! Dans le tourbillon de la danse, la valse des petits ennuis quotidiens est comme envolée! Bref, outre les bienfaits physiologiques (augmentation de l'activité cardiaque, amélioration du tonus musculaire,...), nous prenons du bon temps et devenons vite accros! En y réfléchissant, la cotisation devrait être remboursée par la sécurité sociale!

Parlons un peu des professeurs ; ici, on oublie les tableaux noirs et autres punitions ! En un mois et demi, ils ont réussi (dans la bonne humeur) à nous apprendre les rudiments du tango, du chacha-cha et du rock c'est dire leur professionnalisme....(c'est vrai aussi que nous sommes plutôt doués, il faut le dire !)

En conclusion, au club de danse Tasie, on y danse en s'amusant! Alors, venez nombreux nous y rejoindre!.

Bénédicte



## CHANT ET AMITIE

Dans le souci de toujours se perfectionner, nous avons à nouveau fait appel à M. Claudio Ibarra –professeur de chant et chef de chœur émérite-pour nous dispenser son savoir musical et ses conseils sur la technique vocale.

Il a bien voulu nous accorder un stage sur la totalité du week-end des 1er et 2 décembre prochains, ce dont nous nous réjouissons, sachant par expérience tout le bien que nous pouvons en retirer.

Pour chanter Noël, nous nous joindrons à la chorale « Au cœur du Var » pour donner un concert le dimanche 16 décembre à 16 H en l'église du Mont Carmel du Luc.

Si vous souhaitez vous mettre dans l'ambiance qui précède la belle fête de Noël, nous vous invitons à nous rejoindre.

Une Choriste.

## CLUB DE FOOTBALL



LOTO

Dimanche 16 décembre à 14 H, salle polyvalente.

20 quines, 5 cartons pleins. Près de 2 000 € de prix.

> Merci de venir nombreux.

### ARTS'TASIE



Les 27 et 28 octobre dernier a eu lieu notre exposition annuelle :

24 exposants, 93 tableaux et 12 exposants

enfants.

Les visiteurs sont venus nombreux. Le vernissage du samedi soir s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse, en présence de Monsieur le Vice-Président du Conseil Général et de Monsieur le Maire, venus nous montrer leur intérêt pour notre travail et nous apporter leurs encouragements.

Chaque année, nous avons le plaisir de nous rencontrer et de constater les progrès de chacun dans des œuvres très différentes et très variées.





Un intérêt particulier a été apporté aux travaux des enfants : dessins, peintures, modelages. Ils ont fait de jolies choses et nous saluons les animatrices qui les font travailler, chaque mercredi, avec patience, dévouement et beaucoup de créativité.

Préparons maintenant notre prochaine exposition de printemps, en plein air, et reprenons nos pinceaux avec beaucoup de plaisir.

Une Arts'Tasienne



## AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE GAREOULT

L'Amicale des Sapeurs Pompiers de Garéoult vous informe du passage de ses membres dans vos foyers pour vous présenter la nouvelle édition de son calendrier 2008.

Merci de leur réserver un accueil chaleureux et de leur permettre de perpétuer cette tradition.

## CLUB DE TENNIS



LOTO

Dimanche 9 DECEMBRE A 14 H 00 Salle Polyvalente

#### SALOON COUNTRY DANCE



Vendredi 23 novembre 2007 eu lieu l'Assemblée Générale de l'Association

qui s'est tenue à la salle polyvalente. La presque totalité des danseurs étaient présents, la Présidente Rosina a pris la parole pour remercier les anciens et nouveaux danseurs pour leur présence. Les rapports tant moral que financier firent apparaître de bons résultats réjouissant toute l'assemblée.

Ensuite ont été énoncés les projets d'activités pour 2007/2008, nous prévoyons des soirées « entre nous », des



06.89.91.90.08).

Après l'Assemblée a suivi une super soirée avec apéritif et choucroute gigantesque qui était succulente ! Tout le monde a été satisfait et bien sûr la danse country était là, nous avons bien dansé, virevolté dans une super ambiance, chaleureuse et conviviale comme d'habitude.

D'ailleurs nous remercions Mme et M Morin de leur présense, ils nous ont fait l'honneur de participer à notre soirée et même à nos initiations de danse country.

M Morin a tenu en quelques mots à nous faire part de son contentement pour cette soirée et le plaisir que nous donnons aux danseurs comme aux invités. La soirée s'est terminée à 2 H du matin.

Nous profitons de cette occasion pour souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année à tous.

La Présidente et le Conseil d'Administration

## La vie au village

## PETITES ANNONCES

-Loue maison individuelle sur la commune de Ste-Anastasie, superficie 100 m² sur environ 2000 m2, F4, garage attenant. Loyer 1 000 € charges comprises.

tél.: 06.08.53.12.35

-A vendre:

-TV Panasonic 70 cm :100 € -Canapé en cuir, 3 places : 100 €

tél.: 04.94.72.29.45

-A louer à Ste-Anastasie F2 indépendant dans villa au calme - parking - terrasse - tout confort - animaux non acceptés. 640 € / mois + 60 € de charges

tél.: 06 71 00 52 35

-Jeune fille ferait baby-sitting soir et week-end:

tél.: 06,77,95,87,96

## Agenda des manifestations de décembre 2007

#### Samedi 1er décembre :

Loto du Comité des Fêtes 20 H 30 – Salle polyvalente

## Mercredi 5 décembre :

Célébration de la Journée Nationale d'Hommage aux « Morts pour la France » au cours de la Guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie 11 H – Rassemblement au cimetière

## Dimanche 5 décembre :

Loto du Club de Tennis 14 H – Salle polyvalente

#### Dimanche 16 décembre

Loto du Club de Foot 14 H – Salle polyvalente

## Dimanche 23 décembre :

Loto du Comité des Fêtes Avec le concours d'autres associations au profit du Tasie Don 14 H 30 – Salle polyvalente

## Lundi 31 décembre :

Réveillon de la St Sylvestre Organisé par le Comité des Fêtes Salle Polyvalente

Dimanche 6 janvier 2008 : Vœux du Maire 11 H 30 - Salle Polyvalente



## REVEILLON 2007



Le Comité des Fêtes organise le réveillon de la Saint Sylvestre Salle polyvalente à partir de 20 H Tarif adulte : 65 € par personne

## A. MEMU



Apéritif et mises en bouche Médaillons de foie gras de canard Confit de figue et pain aux noix Profiteroles de pétoncles aux girolles Pavé de biche et aumonière de légumes Le lit de mesclun et ses trois fromages

> Le calendrier du nouvel an Vin – Champagne - Café

Animation discothèque avec musique pour tous !!!! A

Inscriptions chez les commerçants et auprès du Comité des Fêtes 06.79.55.63.53. (inscriptions des enfants uniquement auprès du Comité des Fêtes).

## LE CARNET DE STE-ANASTASIE



## Naissances:

Nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance de : -Arthur STELLA, né le 07

#### novembre:

-ainsi que la naissance de Sacha CECINI, né le 09 novembre dernier.

Toutes nos félicitations à leurs parents.

## Remerciements:

-Mesdames Annie et Odette LAHIRLE, 2, rue des Poilus, remercient profondément toutes les personnes qui se sont associées à leur chagrin lors du décès de leur mère Marie-Louise SILVY. -Monsieur Hippolyte FADDA a été très touché par les marques de sympathie qui lui ont été témoignées lors du décès de son épouse Mme Monique FADDA, née PETIT.

## Ste-Anastasie Le SALON EVE COIFFURE Homme, Femme, Enfant

482, Route Départementale 15

Quartier Les Négadisses

Vous informe qu'il sera exceptionnellement

ouvert les lundis 24 et 31 décembre

Tél.: 04.94.72.29.45

## Les Poêtes de Ste-Anastasie

Mon grenier

Le vieux grenier de mon enfance Etait ouvert à tous les vents Grâce à ses deux toits chevauchants

Laissant entre eux un large espace

Par où entraient à profusion Le vent, le soleil, l'air vif Parfois la neige ou bien la pluie Avec le rythme des saisons.

Dans le grenier de mon enfance Où s'engouffrait un pan de ciel Souvent très bleu, j'avais des ailes Et m'envolais. Heureuse enfance

Celle qui peut voler sans fin Sur un nuage blanc qui passe Ou rêver au soleil qui chasse Les quelques brumes du matin!

Dans mon grenier j'avais des ailes.

Tout grenier est plein de mystère...

Dans le mien je quittais la terre Par l'ouverture sur le ciel.

Jeannette Carrière.
Poésie écrite le 10 février 1988!







Ce bulletin est entièrement conçu et réalisé par les élus et le personnel communal de la commune de Sainte-Anastasie